

Allocution

Autor(en): **Bonnard, André**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne**

Band (Jahr): **26 (1954-1956)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ETUDES DE LETTRES

Bulletin de la Société des Etudes de Lettres N° 93

Le 19 avril 1955, M. le professeur Jacques Mercanton, titulaire de l'une des deux chaires de littérature française moderne à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne, a prononcé sa leçon inaugurale sur le sujet : « Histoire littéraire et Critique ». Le Bulletin des Etudes de Lettres est heureux de publier le texte de cette leçon et de le faire précéder d'une introduction de M. le professeur André Bonnard qui, avant de présenter M. Jacques Mercanton, a montré comment avait été réorganisé l'enseignement du français à la Faculté des Lettres.

Monsieur le Recteur,
Monsieur le Chef de service de l'Enseignement supérieur,
Monsieur le Vice-Doyen,
Mes chers collègues,
Etudiants, étudiantes,
Mesdames, Messieurs,

Si je suis chargé de vous présenter M. Jacques Mercanton, c'est en raison d'une circonstance grave qui empêche M. le Doyen Thévenaz de le faire. Cet événement, qui aurait pu l'abattre, il en a affronté la rigueur avec une rare fermeté d'âme, antique et chrétienne tout à la fois. Nous pensons à lui et à Mme Thévenaz en cet instant, avec l'estime, avec la chaleur d'amitié qu'ils ont su inspirer à beaucoup d'entre nous et que la circonstance que j'indique ne fait que charger de sympathie.

M. le Doyen m'a donc désigné en ma qualité d'aîné des membres de la commission constituée il y a huit mois par la Faculté pour lui faire des propositions concernant la chaire de français.

Ces propositions sont aujourd'hui devenues des réalités. La Faculté, la Commission universitaire, puis l'Etat les ont approuvées. Vous les connaissez. Il ne m'appartient que d'en préciser quelques dispositions particulières et de vous présenter M. Mercanton.

La charge de René Bray était écrasante. Du fait de l'augmentation de nos étudiants (et il tenait à suivre chacun d'eux dans ses études de français), du fait aussi de l'abondance des mémoires qu'impose notre nouveau règlement (et le nombre des étudiants qui choisissaient de faire un mémoire en littérature française était grand), cette charge était en train de devenir intolérable. Non sans hésitation ni regret et en outre, et surtout, en vue d'élargir et de renforcer chez nos étudiants la connaissance, la maîtrise de la langue et de la littérature françaises, notre Faculté a proposé et obtenu de l'Etat le dédoublement de la chaire existante. De cela, nous sommes à l'autorité qui fournit des finances à notre Université modeste, mais qui veut tenir son rang — nous sommes extrêmement reconnaissants.

L'une des deux chaires résultant de ce dédoublement est axée sur la préparation des premiers examens de la licence (l'explication de

texte et la connaissance de la langue). Mais n'oublions pas que l'explication de texte relève de l'histoire littéraire : c'est le moyen principal d'investigation des textes, de pénétration du sens, de définition du style d'une œuvre littéraire. Il est donc naturel qu'un cours de littérature ait été joint à cette chaire : ce cours portera sur l'auteur expliqué. Cette chaire-ci a été confiée à M. Gilbert Guisan qui, abandonnant successivement ses autres activités à la Faculté, sera installé dans ses nouvelles fonctions au début du semestre d'hiver. Je n'ai donc pas à vous le présenter.

L'autre chaire a pour objet propre la formation chez nos étudiants — dans la seconde partie de leurs études plus particulièrement — d'une solide culture littéraire française. Elle est constituée pour leur donner, par la pratique d'une méthode rigoureuse, la possession d'une des plus grandes — la plus riche peut-être — des littératures du monde moderne depuis la Renaissance, la littérature française, qui est la nôtre. Cette chaire, dotée de trois heures d'histoire littéraire et de deux heures de conférence littéraire, cette chaire qui, sous sa forme ancienne comme la première d'ailleurs, a été illustrée par Georges Renard et René Bray, a été dévolue à M. Jacques Mercanton.

On s'étonnera sans doute — je sais que certains se sont étonnés — que la Faculté n'ait pas appelé à cette chaire de français un Français de nationalité française. Car, Français de culture, ne le sommes-nous pas ? Notre mère culturelle, n'est-ce pas la terre de notre langue maternelle ? Cependant nous n'avons pas voulu priver les étudiants en français, vaudois et suisses, les auteurs de thèse de doctorat en littérature française, de toute chance d'occuper un jour la plus haute chaire de notre canton en cette matière. D'autre part les disciples de René Bray, ceux qu'il avait formés à sa méthode de recherche scientifique, à son goût ardent et rigoureux des auteurs français, ces disciples étaient nombreux. Ils ne pouvaient pas ne pas retenir notre attention. Leur maître, en un sens, vivait en eux. Les écarter, parce qu'ils n'étaient pas de nationalité française, c'était faire comme si l'œuvre dans ce pays, l'enseignement et l'exemple de René Bray n'avaient pas existé. Ils ont existé, ils ont produit les plus beaux fruits. Nous ne pouvions pas négliger de les cueillir. Telles sont les raisons qui ont déterminé le choix de la Faculté en faveur d'un Suisse. Sans d'ailleurs nous faire oublier les avantages multiples que nous a valu René Bray, du simple fait de sa qualité de membre détaché de l'Université de France. Des autres mérites de ce collègue disparu et aimé, on comprendra qu'il ne m'appartient pas de parler aujourd'hui.

Le choix de la Faculté s'est donc porté, entre d'autres savants de mérite, sur M. Jacques Mercanton.

J'ai dit « savants ». Il semble que ce mot ne soit pas le premier qui vienne à l'esprit quand il s'agit de vous définir, mon cher collègue. Vous êtes un artiste autant qu'un homme de haute culture et un critique très averti. Vous réunissez — ce qui est rare — des dons très divers et qui souvent semblent s'exclure chez le même homme. Vous êtes un artiste créateur, vous vous êtes surtout fait connaître dans le monde des lettres, en notre pays et à l'étranger, par des ouvrages d'imagination qui ont entre autres le mérite d'être très différents de ce qu'on écrivait alors en Suisse romande. Vous avez compris qu'après Ramuz on ne pouvait plus écrire à la suite de Ramuz. Depuis lors votre production n'a cessé de montrer votre double goût pour l'analyse, la critique littéraire des œuvres les plus diverses et pour cette autre analyse qui décèle les mobiles des êtres humains et qu'on trouve dans vos romans. En somme, le secret des cœurs et le secret des livres ne sont pas choses de nature différente, du moins si les livres sont bons. Un romancier qui devient professeur ne change pas entièrement de métier : c'est toujours d'êtres humains qu'il s'occupe. Mais vous n'avez même pas changé de métier. C'est ici qu'intervient dans l'ensemble harmonieux de vos dons, votre longue pratique de maître au collège classique et au gymnase cantonal. Le don du maître écouté, respecté, consulté, vous l'avez toujours eu, quinze ans durant, auprès des petits et des grands. L'attachement de vos jeunes disciples l'atteste. Les plus jeunes vous comprenaient aisément et vous saviez les former à de plus hautes pensées. Là aussi, parmi ces enfants, vous avez accompli votre œuvre, et non la moins valable. Qu'on me permette de rappeler à ce propos la parole d'un de mes anciens maîtres, qui disait : « Les plus jeunes élèves sont dignes des meilleurs maîtres ». Vue profonde et dont votre exemple a montré la justesse.

Pouvoir de création, vigueur de la critique littéraire, art de transmettre : tels sont les trois dons qui vous ont signalé entre tous.

Ils éclatent à leur façon dans votre « curriculum vitae ». Vous avez 45 ans depuis trois jours. Vous avez fait des séjours d'études souvent longs à Londres et Paris, à Dresde et Madrid, à Florence. Vous avez rapporté de ces séjours non seulement la connaissance précise de langues étrangères, et l'amitié d'hommes illustres comme celle du solitaire Thomas Mann, enfin cette vaste culture ouverte sur le monde, mais que vous avez maîtrisée et dont vous avez fait votre nourriture quotidienne. Les pages étonnantes que vous avez écrites sur Joyce et Mann dans *Poètes de l'univers* ainsi que vos études sur la poésie et sur l'art disent la fermeté de votre pensée et de votre langue (c'est d'ailleurs tout un). Ce n'est pas peu de choses pour un professeur de français que de connaître Joyce et Mann, sans parler de

La Rochefoucauld, qui fait le sujet d'un de vos ouvrages, ni de Barrès, matière de votre thèse de doctorat, ni de Proust sur l'œuvre duquel vous avez donné un cours heureux et juste, à la Faculté, pendant un congé de René Bray. Et il y aurait encore votre familiarité avec Vuillard. Vous avez enfin ramené de votre séjour espagnol Cervantès en personne que vous avez fait revivre dans une série de conférences. Je n'oublie pas votre qualité de membre du conseil de lecture de la Guilde du Livre, ainsi que votre présence dans le haut aréopage qui préside la fondation Schiller suisse.

Votre savoir est vaste, mais il faudrait se garder de prendre votre culture pour celle d'un dilettante. Oui, vous vous installez dans les auteurs les plus divers avec dilection, et vous êtes capable d'en aimer beaucoup. Mais vous êtes aussi en état de les cerner par les manœuvres subtiles de votre érudition et de votre critique. La forme philosophique de votre tempérament fait le reste...

J'ai parlé trop longtemps. Un dernier mot qui est un conseil. Vous le permettrez à mon ancienneté. Gardez à l'égard de vos étudiants cette haute exigence qui était celle de René Bray, haute certes, mais qui n'était que peu de chose à côté de celle qu'il avait envers lui-même. Tentez de leur donner le goût et le sens du travail bien fait — toujours mieux fait. Ce sera votre récompense de voir un jour vos élèves s'avancer vivement sur la route du juste et du vrai. Et même peut-être, tel d'entre eux, vous arrachant la flèche acérée de l'exactitude, préparée par vous pour lui, visant sans trembler, mettra dans le mille. Récompense du maître, mais très rare. Le plus souvent, comme dit Eschyle, la flèche se perd dans les astres. Alors vous le direz et vous marquerez l'écart. Notre sévérité est le gage de la valeur de nos études et du respect que nous devons à nos étudiants. Mais je vous souhaite aussi, Monsieur, la récompense que j'ai dite.

ANDRÉ BONNARD.